

MODELE

<p align="center">Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal / Provincial / Conseil de l'Aide Sociale de Séance du/...../2017</p>
--

Le Conseil,

considérant l'affiliation de la Commune/Ville/Province/CPAS à l'Intercommunale I.G.R.E.T.E.C. ;

considérant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

considérant que la Commune/Ville/Province/CPAS doit, désormais, être représentée à l'Assemblée générale de l'Intercommunale par 5 délégués, désignés à la proportionnelle, 3 au moins représentant la majorité du Conseil communal ;

qu'il convient donc de définir clairement le mandat qui sera confié à ces 5 délégués représentant notre Commune/Ville/Province/CPAS à l'Assemblée générale ordinaire de l'I.G.R.E.T.E.C. du 28 juin 2017 ;

que le Conseil doit, dès lors, se prononcer sur les points essentiels de l'ordre du jour et pour lesquels il dispose de la documentation requise ;

qu'il convient donc de soumettre au suffrage du Conseil les points 1, 3, 4, 5 et 6 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'I.G.R.E.T.E.C. ;

Le Conseil décide,

- d'approuver / de ne pas approuver :
- * le point 1 de l'ordre du jour, à savoir :
Administrateurs
par voix pour, abstentions, voix contre ;
- * le point 3 de l'ordre du jour, à savoir :
Approbation des comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2016
par voix pour, abstentions, voix contre ;
- * le point 4 de l'ordre du jour, à savoir :
Décharge aux membres du Conseil d'administration
par voix pour, abstentions, voix contre ;
- * le point 5 de l'ordre du jour, à savoir :
Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes
par voix pour, abstentions, voix contre ;
- * le point 6 de l'ordre du jour, à savoir :
In House : modification de fiche(s) de tarification
par voix pour, abstentions, voix contre ;

MODELE

Le Conseil décide,

- de charger ses délégués à cette Assemblée de se conformer à la volonté exprimée par le Conseil communal/provincial/Conseil de l'Aide Sociale en sa séance du/...../2017 ;
- de charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

Copie de la présente délibération sera transmise :

- à l'Intercommunale IGRETEC,
Boulevard Mayence 1 à 6000 CHARLEROI
pour le 21/06/2017 au plus tard ;
- au Gouvernement Provincial ;
- au Ministre des Pouvoirs Locaux.